



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique de l'emploi

Question écrite n° 11088

### Texte de la question

M. Serge Charles attire l'attention de M. le ministre de l'économie sur les problèmes de cohérence entre le développement des entreprises dites « d'économie sociale » et la nécessité de sauvegarder la vitalité et l'emploi des entreprises commerciales, face auxquelles les premières bénéficient de conditions de concurrence souvent plus favorables. Si les entreprises d'économie sociale sont une forme de réponse aux graves problèmes de chômage et notamment du chômage de longue durée, il paraît illogique que les effets de leur développement, conséquence indirecte des licenciements et des efforts de productivité dans d'autres secteurs de l'économie, doivent être supportés par de petites entreprises jouissant jusqu'alors d'une certaine prospérité et, elles aussi, porteuses d'emplois. Il apparaît également nécessaire de veiller à ce que l'ensemble des aides facilitant le fonctionnement de cette économie sociale ne puisse être détourné à des fins privées. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il entend prendre pour faire en sorte que le développement de l'économie sociale puisse se faire en complémentarité et non pas en contradiction avec les réseaux locaux de petites entreprises.

### Données clés

**Auteur :** [M. Charles Serge](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11088

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 1994, page 690